



*À l'intention des médecins omnipraticiens à honoraires fixes
des optométristes à honoraires fixes
des dentistes à honoraires fixes*

4 juillet 2014

Maintien de la tarification pour votre régime d'assurance collective

En juin 2013, le comité paritaire a conclu une entente de deux ans avec la compagnie d'assurance La Capitale pour le renouvellement de votre régime d'assurance collective. La tarification en vigueur en 2013 est maintenue pour l'année 2014.

Le tableau de la tarification applicable au 1^{er} juillet 2014, bien qu'il n'y ait aucune modification au taux de prélèvement, est joint en annexe.

Document de référence

[Annexe](#) Tarification en vigueur du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

c. c. Agences commerciales de facturation

Courriel
services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Téléphone
Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs 1 800 463-4776

Télexcopieur
Québec 418 646-9251
Montréal 514 873-5951

NOS PRÉPOSÉS SONT EN SERVICE
DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 8 H 30 À 16 H 30
(MERCREDI DE 10 H 30 À 16 H 30)

EN VIGUEUR DU 1^{ER} JUILLET 2014 AU 30 JUIN 2015

TAUX PAR PÉRIODE DE 14 JOURS

Régime complémentaire obligatoire d'assurance vie (Taux en pourcentage du traitement)	
Omnipraticiens	0,261 %
Dentistes et optométristes	0,384 %

Régime complémentaire optionnel d'assurance vie de base pour le conjoint et les enfants à charge	
Adhérent homme	1,58 \$
Adhérent femme	2,74 \$

Régime complémentaire optionnel d'assurance vie de l'adhérent (Taux de prime en pourcentage du traitement)				
Âge de l'adhérent	Homme		Femme	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeuse	Fumeuse
Moins de 35 ans	0,06 %	0,09 %	0,03 %	0,04 %
35 à 39 ans	0,08 %	0,09 %	0,04 %	0,06 %
40 à 44 ans	0,10 %	0,15 %	0,06 %	0,09 %
45 à 49 ans	0,18 %	0,25 %	0,11 %	0,16 %
50 à 54 ans	0,29 %	0,43 %	0,20 %	0,31 %
55 à 59 ans	0,43 %	0,67 %	0,29 %	0,45 %
60 à 64 ans	0,78 %	1,00 %	0,44 %	0,67 %
65 ans ou plus	1,12 %	1,82 %	0,87 %	1,30 %

Régime complémentaire optionnel d'assurance vie additionnelle du conjoint (Par unité de 10 000 \$)				
Âge de l'adhérent	Sexe de l'adhérent			
	Homme		Femme	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeuse	Fumeuse
Moins de 35 ans	0,13 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,34 \$
35 à 39 ans	0,18 \$	0,25 \$	0,30 \$	0,37 \$
40 à 44 ans	0,23 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,57 \$
45 à 49 ans	0,41 \$	0,63 \$	0,67 \$	1,00 \$
50 à 54 ans	0,85 \$	1,30 \$	1,08 \$	1,57 \$
55 à 59 ans	1,10 \$	1,69 \$	1,62 \$	2,50 \$
60 à 64 ans	1,85 \$	2,78 \$	2,88 \$	3,72 \$
65 ans ou plus	3,26 \$	4,90 \$	4,16 \$	6,78 \$

Régime complémentaire obligatoire d'assurance invalidité de longue durée (Taux en pourcentage du traitement)	
Omnipraticiens	3,364 %
Dentistes et optométristes	2,870 %